apgis

DÉCLARATION D'ARRET DE TRAVAIL

MENSUALISATION

CONTRAT COLLECTIF À ADHÉSION OBLIGATOIRE PRÉVOYANCE

A RETOURNER PAR MAIL AU PÔLE PRÉVOYANCE MENSUALISATION : p.mensu@apgis.com - 01 49 57 16 22

RAISON SOCIALE DE L'EMPLOYEUR :

SIRET N° :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SALARIÉ

Nom :

Nom de naissance :

Prénom :

N° de Sécurité sociale :

Date de naissance : Date d'embauche :

Catégorie professionnelle : ☐ Ouvrier ☐ ETAM ☐ Employé ☐ Cadre ou assimilé

Employeurs multiples : ☐ Oui ☐ Non

Type de contrat : ☐ Temps complet

☐ Temps partiel * * Taux : %

DÉCLARATION

CODE CONTRAT :.....

Fait le :

Nom du responsable paie :

Téléphone :

E-mail :

Je déclare exactes et sincères les présentes déclarations et prends note que toute fausse déclaration entraînera le refus de prise en charge du présent sinistre ainsi que ses éventuelles suites et conséquences.

Signature :

APGIS se réserve le droit de réclamer toutes autres pièces qui lui seraient nécessaires pour la sécurité et la qualité de gestion du dossier.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ARRET DE TRAVAIL :

Date de l'arrêt de travail :

S'agit-il d'une rechute : ☐ Non ☐ Oui * * Date de l'arrêt initial :

Cause de l'arrêt : ☐ Maladie ☐ Maladie professionnelle ☐ Accident de travail ☐ Accident de trajet

☐ Hospitalisation (joindre bulletin de situation) ☐ Accident de la vie privée

Date de reprise - Rupture du contrat de travail :

☐ Reprise à temps complet Le

☐ Reprise à temps partiel thérapeutique Le

☐ En congé maternité Le

☐ Contrat rompu Le

DÉCLARATION DE SALAIRES POUR LA DÉTERMINATION DES PRESTATIONS À VERSER

	Mois	Montant
Salaire brut que le salarié aurait perçu s'il avait travaillé durant le mois de l'arrêt de travail		
Salaires bruts des 3 mois antérieurs à l'arrêt de travail (3)		

PIÈCES À FOURNIR

- Photocopie des décomptes délivrés par la Sécurité sociale justifiant le paiement des indemnités journalières à compter du 1er jour de l'arrêt OU à défaut une attestation de paiement originale de paiement de ces prestations
- Bulletin de salaire du mois d'arrêt ainsi que ceux des 3 mois antérieurs
- En cas d'hospitalisation, le bulletin de situation faisant état des dates d'entrée et de sortie
- Volet 3 de l'avis d'arrêt de travail reçu par l'employeur
- RIB de l'entreprise destiné au versement des prestations. (ne pas tenir compte de cette demande si déjà fourni)